



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Bureau du Comité Régional de l'Habitat et de l'Hébergement

Mardi 21 mai 2019 à 14H00

En visioconférence

A Toulouse : Salle BIDOU de la préfecture de la Haute-Garonne
1, place Saint-Étienne – 31 000 Toulouse

A Montpellier : Salle ERIGNAC de la préfecture de l'Hérault
34, place des Martyrs de la Résistance – 34 062 Montpellier

Ordre du jour

1/ Avis sur le PLUI-H de la Communauté de Communes de la Ténarèze (32).

2/ Demande d'agrément de maîtrise d'ouvrage d'insertion du CHRS L'Oustal géré par GEST.A.RE (34).

3/ Présentation du permis de louer par l'UR'ADIL Occitanie.

4/ Questions diverses.